

Annick THIEBAUT

S.P.R.L.

GEOMETRE-EXPERT

Edude du Notaire DEFEVRIMONT

Grand'Place, 49

7600 PERUWELZ

Fax : 069/77.61.34

Péruwelz, le 11 février 2009

Concerne : LPY/Liquidation MAES MAES

M. LARDINOIS,

1) parcelle rue de la Boiterie :

Un égout traverse la parcelle cadastrée 45R de la rue vers le canal.

Cet égout n'est pas repris au plan de la Commune. Il s'agirait d'une servitude.

J'attends de plus amples renseignements de la part de l'Administration afin de savoir les accords qui auraient été pris.

Techniquement, il est toujours possible de déplacer cet égout en bordure ou dans le « chemin d'accès » de 3 m de large faisant partie de la parcelle 49F, propriété de M. MAES Eric. A voir le coût et qui le prendra en charge (Commune ou propriétaire ?)

Je reviendrai vers vous dès que j'aurai de nouvelles informations. Un lever sommaire de l'égout existant serait, à mon avis, nécessaire. Puis-je entreprendre ces quelques frais supplémentaires ?

2) parcelle rue de la Loquette, cadastrée 673D

Parcelle enclavée mais un accès pourrait être demandé sur la parcelle 674H (domaine de la SNCB HOLDING) en nature de pâture actuellement.

Même si c'est situé en zone d'habitat au plan de secteur, il me semble impossible que l'Urbanisme donne son accord pour ériger une construction. De plus amener les impétrants (eau, élect, tel, égout...) coûterait vraiment très cher, pour un environnement particulièrement bruyant vu la proximité du chemin de fer.

Ce terrain ne peut donc intéresser qu'un riverain pour en faire un jardin, verger ou pâture. La contenance, d'après cadastre, est de 25 a 90 ca

Estimation : 4 à 5 €/M2

Bien à vous.

Annick Thiébaud

0495.51.41.81

1, rue des Basses Wattines - 7600 PERUWELZ

TEL : 069/77.01.43 FAX : 069/78.14.85 E-MAIL : topo.thiebaud@skynet.be

R.C.T. : 76.757

GEO 050884
Dexia : 068-2242923-19

T.V.A. : 451.212.623

File of M
me